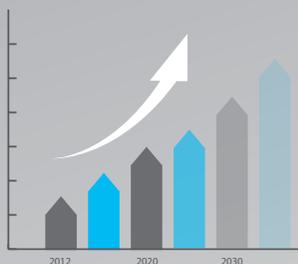


Chiffres clés

- Le secteur du transport représente près de

40%

des émissions de CO₂, avec des déplacements domicile-travail qui ont augmenté de 31% en moins de 10 ans.



- En 2030**, la population Guyanaise devrait officiellement avoir doublé, atteignant **400 000 habitants**. Le secteur résidentiel apparaîtra comme le premier poste de consommation en énergie de la Guyane.

La consommation énergétique des bâtiments représentera à elle seule **40%** du besoin en énergie.

- Chaque année, en Guyane, **5 000 ha*** de forêt sont détruits, soit l'équivalent de deux fois la surface de l'île de Cayenne.

- Le développement des énergies renouvelables permettra de **éviter le rejet de 350 000 tonnes de CO₂** par an et de générer jusqu'à **400 emplois** directs.

*Déforestation constatée sur la période 1990-2008 et liée aux activités humaines (orpillage, agriculture, infrastructures principalement).

Une très forte mobilisation des acteurs du territoire

La vocation du Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE) de Guyane est de fournir un cadre stratégique et prospectif aux horizons 2020 et 2050 pour :

- Réduire les consommations énergétiques de nos activités
- Produire localement notre énergie à partir de ressources renouvelables
- Faire de la Guyane un territoire autonome sur le plan énergétique
- Diviser par 4 nos émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050
- Réguler et anticiper les émissions de polluants atmosphériques

Des objectifs ambitieux qui nécessitent la mise en place de politiques publiques concertées, volontaristes et partagées avec la société civile. En Guyane, l'État et la Région, en partenariat étroit avec l'ensemble des partenaires locaux ont travaillé, en ateliers thématiques, à l'établissement du diagnostic territorial et à la formulation des 20 orientations du SRCAE.

Ce travail de concertation a fait ressortir les domaines d'action prioritaires, ainsi que les connaissances restant à acquérir. Il a aussi

permis de faire se rencontrer et échanger sur les problématiques couvertes par le schéma, plus de 120 participants : associations, entreprises, collectivités, établissements publics, socioprofessionnels, experts techniques et représentants de l'état.

Les orientations ainsi identifiées, devront faciliter et renforcer la cohérence régionale des politiques publiques en intégrant dans un document unique :

- Les problématiques : de pollution atmosphérique, de qualité de l'air, de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de développement des énergies renouvelables.
- Ainsi que : les orientations en matière de vulnérabilité des territoires aux impacts du changement climatique.

Le SRCAE doit également faire l'objet d'une déclinaison territoriale, par le biais de Plans Climat Énergie Territoriaux (PCET), à minima dans les collectivités représentant 50 000 habitants ou plus, et une prise en compte dans les documents d'urbanisme.

Ne pas jeter sur la voie publique. Rédigé par H3C-CARABES.

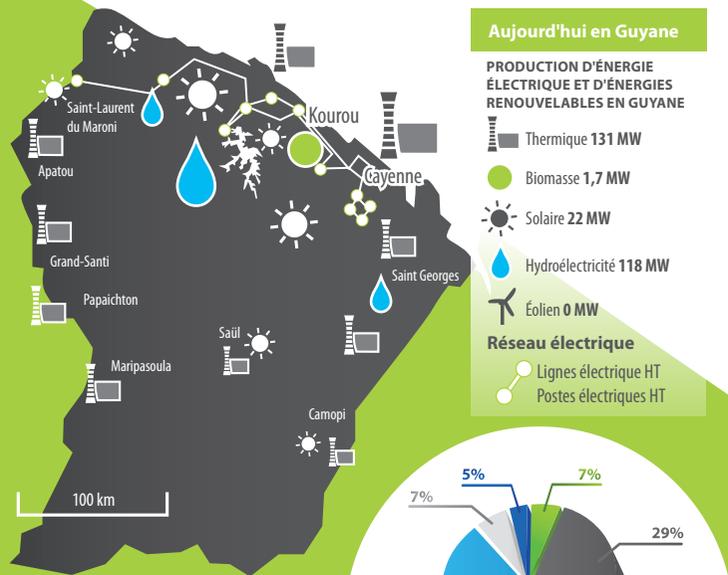


Schéma Régional Climat Air Énergie SRCAE de Guyane

Le document d'engagement de la Guyane pour répondre aux enjeux climatiques et énergétiques d'aujourd'hui et de demain.

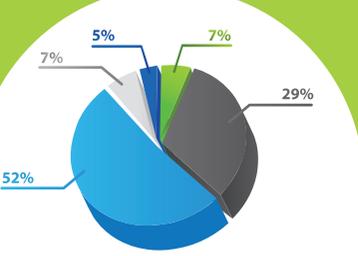
Préparons l'avenir pour bien vivre notre territoire





Aujourd'hui en Guyane

- PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE ET D'ÉNERGIES RENOUVELABLES EN GUYANE**
- Thermique 131 MW
 - Biomasse 1,7 MW
 - Solaire 22 MW
 - Hydroélectricité 118 MW
 - Éolien 0 MW
- Réseau électrique**
- Lignes électrique HT
 - Postes électriques HT



A horizon 2030, environ 250 MW supplémentaires produits grâce à de nouveaux gisements

- Biomasse
- Photovoltaïque
- Hydroélectrique
- Éolien
- Autres

1 Le contexte énergétique et climatique de la Guyane

Près de 75% de l'énergie utilisée en Guyane est importée. Cette énergie est fournie en grande partie par l'achat de produits pétroliers et sert aux déplacements de personnes ou au transport de marchandises. Le territoire connaît également une croissance, significative, de 3 à 4% par an, de la consommation électrique. Ces chiffres ne reflètent cependant pas la réalité de la demande. En effet, 35% de la population n'est pas alimentée par le réseau électrique, encore mal développé dans les communes de l'intérieur. **Dans les années à venir, la consommation en électricité devrait augmenter considérablement du fait de la forte croissance démographique du territoire, de l'augmentation du taux d'équipement des ménages et de la poursuite de l'électrification.**

Par ailleurs, le bilan carbone de la Guyane est fortement marqué par les émissions de gaz à effet de serre. Celles-ci sont liées au transport de personnes et de marchandises mais aussi à la consommation d'électricité des maisons et des bâtiments. A titre d'exemple, **l'usage de la climatisation contribue à doubler la facture d'un foyer et représente près de 80% du besoin en électricité d'un**

bâtiment tertiaire. Pourtant, moins de 1% des constructions actuelles sont conçues pour en tenir compte, en faisant l'usage d'une isolation et d'une ventilation naturelle suffisantes pour éviter le recours à la climatisation. A cela s'ajoutent **nos habitudes de vie, qui sont, elles aussi, la cause de ces surconsommations !**

Enfin, le bilan carbone de la Guyane est alourdi par la destruction de près de 5 000 ha de forêt chaque année. La forêt, qui en plus de capturer le carbone, abrite des écosystèmes uniques parmi les plus riches au monde en biodiversité. Elle est aussi un patrimoine menacé aujourd'hui par les conséquences du changement climatique qui engendre augmentation des températures et montée du niveau des mers.

La Guyane dispose néanmoins de nombreux atouts et offre des perspectives dans le développement des énergies renouvelables grâce à un réseau hydrographique dense, un ensoleillement important et des gisements encore peu exploités comme la biomasse et l'éolien, ou à évaluer (déchets, énergies marines...).



2 Les Enjeux du SRCAE

Les enjeux prioritaires de la Guyane pour le climat, l'air et l'énergie sont issus d'un état des lieux partagé par les experts locaux.

● **La maîtrise de la demande en énergie constitue le premier levier pour tenter de contenir l'augmentation « naturelle » des consommations, liée à la croissance démographique, à l'augmentation du taux d'électrification et des équipements des ménages.** Il s'agit concrètement de proposer et d'appliquer

une réglementation adaptée au territoire, de privilégier des solutions techniques plus performantes, de changer les habitudes et les comportements, de proposer des alternatives à la voiture mais aussi de construire différemment pour proposer un confort thermique « sans climatisation » dans les bâtiments et les habitations.

● Néanmoins, le développement de la Guyane va nécessairement requérir une production plus importante d'énergie. **L'enjeu, réside donc aussi, dans le recours en priorité aux énergies renouvelables pour tout besoin de production supplémentaire.** L'amélioration des connaissances sur les gisements potentiels et des filières associées est un préalable et toutes les sources d'énergie renouvelable doivent être considérées et mobilisées en

fonction de leur « faisabilité » sur le territoire.

● L'aménagement du territoire est un défi en Guyane. Malgré tout, il faut réussir le pari **d'un aménagement à moindre empreinte carbone** : réduire les distances de transport, fluidifier le trafic, préserver l'environnement et l'exceptionnel patrimoine naturel du territoire.

● **Le changement climatique est une réalité. Il faut désormais adapter le territoire et les activités socioéconomiques** à ces conséquences : montée des eaux, réchauffement, augmentation des aléas climatiques... et prendre en compte ces changements dans l'organisation future du territoire.

3 Quelle stratégie pour le futur ?

Le Schéma Régional Climat Air Énergie est le document stratégique qui décrit les orientations prioritaires pour notre territoire, en regard des 4 enjeux majeurs identifiés.

20 orientations réparties dans 6 domaines :

La maîtrise de l'énergie dans les bâtiments

- En renforçant les exigences réglementaires locales pour limiter les consommations énergétiques des bâtiments tertiaires et des logements.
- En formant localement les professionnels et les scolaires au savoir-faire d'une construction bioclimatique.
- En favorisant l'émergence de solutions techniques innovantes telles que les éco-matériaux utiles à l'isolation.
- En faisant la promotion des équipements qui consomment moins.

Les déplacements des personnes

- En privilégiant le développement d'une offre de transport public permettant à terme de couvrir 100% du littoral.
- En accompagnant les collectivités et les entreprises pour la mise en œuvre de plans de déplacement administration ou entreprises.

L'aménagement du territoire

En travaillant dans l'optique d'une réduction des distances de transport et d'une meilleure maîtrise dans l'allocation des terres.

Les énergies renouvelables

En mettant l'accent sur le développement de connaissances et de savoir-faire pour exploiter au mieux la diversité des potentiels de la Guyane (biomasse, photovoltaïque, éolien, déchets, énergies marines...).

Les aides publiques

En orientant les financements pour un soutien des projets visant à une réduction de la consommation d'énergie.

L'adaptation du territoire au changement climatique en renforçant dans un premier temps l'observation régionale et la mise en œuvre d'indicateurs.